



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

**AUTORITE DE REGULATION  
DES TELECOMMUNICATIONS  
ET DES POSTES**

**Cadre réservé à l'ARTP :**  
Dossier n° .....  
Reçu le .....  
Renvoyé pour complément d'information le .....

**AGREMENT EN VUE DE L'IMPORTATION DE MATERIEL DE TELECOMMUNICATIONS**

ACQUEREUR : .....  
RAISON SOCIALE : .....  
PROFESSION : .....  
N° REGISTRE DU COMMERCE : .....

**CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS**

- Marque et type des appareils :.....
- Puissance antenne :.....
- Fréquences :.....
- Nombre d'émetteurs ou de récepteurs :.....
- Date de livraison :.....
- Quantité :.....
- Lieux d'utilisation :.....
- N° tarif douanier : 85-15-A matériel professionnel:.....
- Poids brut :.....
- Poids net :.....
- Valeur en devises :.....
- Pays d'origine :.....
- Pays de provenance :.....

=====

AUTORISATION DE L'ARTP : DATE ET SIGNATURE	DATE ET SIGNATURE DE L'IMPORTATEUR
A..... LE.....	A..... LE.....